



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



HAL



INTERNATIONAL
STANDARD
SERIAL
NUMBER
INTERNATIONAL CENTRE

Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISSES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOUGBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Kouame Marie Christelle Epouse EHOUE

Assistant, Département des Sciences du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara

Email : marichristus@gmail.com

Soumission : 14/03/2026 Instruction : 30/03/26 Publication : 15/06/2026

Résumé

En Côte d'Ivoire, l'enseignement-apprentissage est fait en français ; langue de scolarisation et langue officielle présente dans toutes les institutions ivoiriennes. Cependant, la Côte d'Ivoire se caractérise par une très forte diversité linguistique qui est estimée à une soixantaine de langues locales en plus du français présent sur le territoire. Ceci constitue un enjeu pour l'enseignement, notamment en matière d'accès équitable aux apprentissages et pratiques pédagogiques. Chacune d'elles joue un rôle important dans le vécu quotidien des ivoiriens. En effet, elles facilitent non seulement la communication entre les locuteurs d'une même langue mais aussi, elles pourraient être un moyen de rehausser le niveau de communication des apprenants, surtout lorsque ces derniers éprouvent des difficultés de compréhension en langue française. Toutefois, il est établi que ces dernières demeurent exclues du système éducatif ivoirien, en dépit de leur importance dans le processus éducatif. Dans cette étude, nous nous évertuerons à montrer d'une part l'importance de ces langues ivoiriennes dans l'enseignement –apprentissage du français en situation de classe. Et d'autre part, à présenter l'avis des enseignants sur l'intégration de ces langues comme moyen pour expliquer les cours.

Mots clés : Langue, médiation, pédagogique, enseignement

IVOIRIAN LANGUAGES AS A PEDAGOGICAL MEDIATION TOOL : A STUDY OF TEACHERS' AND PARENTS' PERCEPTIONS AT PRIMARY SCHOOL

Abstract

In Côte d'Ivoire, the teaching-learning is done in French which is the official language in the Ivorian institutions. However, about sixty local languages are observed in addition to French. Each of these languages play an important role in the communication system of the country as they are used in the broad casting for information. In addition to that, local languages allow communication among persons from the same tribe but raise the level of learners' communication skills, especially when they have French understanding issues. Despite their major importance, we notice that they are excluded from the education system of the country. In this paper, my aim is on one hand, to show the importance of the local languages in teaching-learning of French language in the classroom. On the other hand, to present the opinion of the teachers and parents on the integration of these languages as a means of course explanation.

Keywords : Language, pedagogical, mediation, teaching

INTRODUCTION

Le système éducatif en Côte d'Ivoire repose sur le français qui est la langue officielle et la langue d'enseignement. Cette langue est d'office la langue de communication dans tous les secteurs d'activités en Côte d'Ivoire. En situation de classe, l'enseignant est le miroir des élèves et sa mission première est de leurs transmettre son savoir par des moyens appropriés. De ce fait, plusieurs rôles lui sont attribués en fonction des tâches qui lui sont soumises. Aujourd'hui, le rôle de l'enseignant est très étendu. Il couvre aussi bien le développement individuel des élèves, leur procédure d'apprentissage en classe que leur relation extérieure (OCDE, 2005 : 3). Il a pour mission d'instruire, de former et de faciliter leur intégration dans la vie active et professionnelle.

Son souci premier est d'abord de se faire comprendre. Pour cela, il use de toute stratégie pour parvenir à ces fins. Cependant, celui-ci se retrouve face à des difficultés lors de la transmission des savoirs. Les facteurs explicatifs de cette situation se situent au niveau de la langue de transmission, car de nombreux apprenants présentent une maîtrise insuffisante du français. Cette insuffisance est parfois liée à l'environnement socioculturel, leur niveau de vie, leur appartenance sociale et leurs réalités personnelles etc. Partant de ce constat, cette étude menée dans la ville de Yamoussoukro sur les langues ivoiriennes porte un regard aussi bien sur les représentations des parents d'élèves, que sur les opinions des enseignants. Il s'agit de l'insertion des langues locales comme stratégie pour faire face aux difficultés des apprenants dans le déroulement de la classe.

Dès lors, une question centrale se pose. Dans quelle mesure l'intégration des langues ivoiriennes peut-elle contribuer à améliorer les performances scolaires des apprenants et faciliter la compréhension ? De cette question principale découlent les questions subsidiaires suivantes : Quelles sont les représentations que les parents et les enseignants se font des langues ivoiriennes ? En quoi ces langues peuvent-elles constituer un levier pédagogique ? Et pour finir, quelles sont les conditions de leur intégration dans l'école ?

1. Cadre théorique et méthodologie de la recherche

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues et de la sociolinguistique du plurilinguisme. Il s'intéresse aux rôles que jouent les langues dans l'enseignement-apprentissage et à l'analyse de l'usage des perceptions des langues ivoiriennes. Cette étude adopte une approche qualitative. Les données recueillies sont issues d'une enquête dans la ville de Yamoussoukro en raison de sa diversité culturelle et de sa représentativité dans le contexte éducatif ivoirien. Au total, vingt enseignants et vingt parents ont été interrogés. Cependant, nous avons pris en compte un échantillon de dix enseignants et de dix parents compte tenu de la saturation des données. Seules les données les plus pertinentes ont fait l'objet de cette étude. Ce choix repose sur un échantillon raisonné afin de garantir la diversité des profils. La technique de l'entretien semi-directif menée auprès de ces enquêtés a porté sur le niveau des apprenants en français, les difficultés rencontrées, les pratiques linguistiques familiales et les avis sur l'intégration des langues maternelles dans l'enseignement. De plus, la recherche documentaire basée sur une recension des écrits relatifs à ce travail a été menée afin d'ancrer l'étude dans les travaux existants et de renforcer sa validité scientifique. Elle a permis d'en appréhender les différents aspects et d'orienter la réflexion en vue de garantir une originalité. Après cette étape, nous avons fait place au dépouillement des données qui ont été transcrites, classées et analysées.

2. Résultats de la recherche et analyses

Les questions soumises aux enseignants et parents d'élèves sont thématisées et les réponses sont analysées. Pour une lisibilité sur les interventions, nous notons « E » pour désigner les enseignants et « P » pour les parents d'élèves. Ces notations sont suivies de chiffres (1, 2, 3...) qui permettent de faire une distinction entre les enquêtés. Quelques questions ont été posées sur, le niveau des apprenants, les difficultés qu'ils rencontrent dans la langue française et les représentations des enseignants et parents sur les langues parlées comme stratégie d'enseignement. Ces approches aident à mieux connaître les conditions dans lesquelles se trouvent les enquêtés et envisager l'insertion des langues locales.

2.1 Faible maîtrise du français : constats et causes

Les données recueillies auprès des enseignants mettent en évidence une faible maîtrise du français chez une majorité d'apprenants. A la question relative au niveau des apprenants en français, plusieurs enseignants ont répondu « bas, médiocre, insuffisant ». Par exemple, E5 considère que le niveau des élèves est bas : *« le niveau des élèves dans les grandes classes est un peu bas, ils n'arrivent pas à bien s'exprimer, la lecture même on n'en parle pas »*. A la suite de E5 et E7 qualifient ce niveau de « bas » tandis que E6 parle d'un niveau « médiocre ». Ce niveau « bas » ou « médiocre », comme l'ont mentionné les enseignants, met en cause les fondamentaux de l'apprentissage. Le niveau jugé faible ou médiocre se manifeste par la maîtrise insuffisante des compétences langagières notamment la compréhension écrite, l'expression orale et la production écrite. A cela s'ajoute le contexte sociolinguistique qui réduit les occasions de parler couramment le français. Le problème est donc lié à la langue d'enseignement et au contexte plurilingue.

Toutefois, bien vrai que ce constat soit dominant, il y a certains enseignants qui affirment qu'il y a des apprenants qui ont un niveau assez-bien. Nous avons E3 qui souligne que les apprenants : *« réagissent bien, le niveau est bon »*. Ces propos révèlent qu'il existe certains apprenants qui n'éprouvent pas ces difficultés. On peut l'expliquer par le suivi extrascolaire dans les familles de ces apprenants. De même que E3, l'enseignant E4 trouve que le niveau est « assez-bien », même si dans l'ensemble il y a quelques difficultés. Cela est justifié par le fait que l'enfant se trouve dans un milieu francophone dans lequel l'environnement va impacter positivement ses performances en français. Nous remarquons dans ces propos que le niveau des élèves n'est pas homogène car les insuffisances linguistiques sont énormes.

Ces faiblesses sont aussi d'ordre pédagogique et face à cela, les enseignants adoptent différentes manières de communiquer en fonction du niveau des apprenants. Nous avons pu déceler deux registres couramment utilisés qui sont le français familier et le français courant. Ces choix se justifient par le fait que le registre familier permet de faciliter la compréhension vu le niveau bas. Comme le dit un enquêté : *« je parle le français terre à terre car il est le mieux compris. Oui oui les enfants comprennent toujours »*, E1. L'enseignant évite de s'exprimer en langage soutenu pour rendre le vocabulaire accessible afin de faciliter la compréhension. Cet avis est partagé par E2 qui préfère ce même registre parce que pour lui, *« les enfants qui arrivent pour la première fois à l'école sont issus d'un milieu bien donné, et le plus souvent d'un milieu où ils ne parlent pas bien le français »*. Par ailleurs, l'apprenant *« a reçu une première éducation qui a été donnée par son entourage et, le plus souvent, c'est sa langue donc pour qu'il s'intègre facilement on doit lui parler un français "terre à terre" (accessible) »*. Ces enseignants à travers ce choix, réduisent l'écart qu'il y a entre le niveau linguistique et les exigences de la langue de scolarisation. Cette pratique s'apparente à une forme de différenciation pédagogique car l'enseignant ajuste ses prises de parole pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants.

Par ailleurs, l'un des facteurs qui pourrait justifier ceci selon E6 est le fait que les apprenants n'accordent pas d'importance à la lecture : *« ils ne s'intéressent pas à la lecture, ils sont tous accrochés à leur langue maternelle. Ici, malgré qu'ils soient en ville, ils parlent beaucoup le baoulé »*. Le manque d'intérêt pour la lecture et la communication quotidienne à travers la langue baoulé limitent la pratique du français en milieu scolaire.

En effet, la majorité des élèves évoluent dans un milieu dans lequel le français est peu pratiqué en dehors de l'école. L'apprentissage du français est par conséquent entravé. Ces remarques semblent indiquer que le manque de correspondance entre la langue d'enseignement et les langues maternelles pourraient perturber l'élève lors de l'apprentissage. Ce qui crée notamment l'acquisition difficile de la lecture et l'écriture, affirme E2 : « *ils ne savent pas écrire* ». D'autre part, l'environnement familial joue un rôle important. E5 souligne que : « *lorsque l'enfant arrive à la maison il n'y a pas de suivi, il est libre* ». C'est une limite au renforcement des apprentissages. De ces affirmations, nous pouvons déduire que les difficultés sont de deux ordres. Nous avons celle liée à l'école et, celle qui concerne l'environnement familial. En ce qui concerne l'école, le problème se situe dans l'apprentissage de l'écriture qui peut être lié à un manque de maîtrise des règles ou à un besoin de renforcement des compétences acquises dans les premières classes. De plus, le manque de suivi est un facteur à ne pas négliger lorsque nous visons une bonne réussite scolaire comme le souligne E5.

Ainsi, la problématique, ne se situe pas au niveau de l'usage des langues maternelles mais à l'absence de stratégie pédagogique comme ressource dans le processus d'apprentissage.

2.2. Représentations des pratiques linguistiques familiales

Afin d'approfondir nos recherches, nous avons souhaité mieux comprendre la langue que les parents utilisent avec les enfants. De ce fait, nous avons soumis cette question suivante : « Quelle langue parlez-vous avec vos enfants ? ». Face à cette question, les données recueillies ont révélé deux catégories de réponses : le français exclusif et le français qui alterne avec la langue maternelle.

Les données ont montré que les opinions des parents sont divergentes. Dans un premier temps, les parents affirment que le français est la langue quotidienne qui est parlée régulièrement. Comme le soulignent P1, P4 et P7 ils utilisent respectivement : « *le français comme langage courant* » dit P1. Cette langue intervient tant dans le milieu social, familial qu'en milieu scolaire. Sa présence est fortement remarquée lors des pratiques. Le parent P4 mentionne à cet effet : « *je parle le français à la maison* ». Il en est de même pour P7 : « *le français* » est la langue avec laquelle, il s'exprime avec ses enfants. Au vu de ces réponses, nous pouvons conclure que le français apparaît ici comme une langue de choix incontournable. Comme le souligne (K.J.M. Kouame, 2012 :27) « *La langue française est dans tous les contours de la société ivoirienne* ». Que ce soit à la maison comme à l'école, cette langue est toujours présente. Mais, pour certains, cette langue seule reste insuffisante pour un rendement de qualité. C'est en ce sens qu'ils font le choix des langues maternelles en complément au français.

Dans certaines situations, d'autres pensent que l'idéal serait une alternance. Comme indiqué dans les propos de ces interrogés, P9 utilise : « *la langue maternelle (baoulé), quelques fois le français* ». De même, P10 rejoint le premier interrogé en utilisant le : « *baoulé et le français* ». Ces résultats confirment l'importance des langues ivoiriennes à travers cette alternance codique. En effet, vu les acquis des apprenants en langue maternelle, il serait judicieux de porter un regard sur leur insertion en milieu scolaire. Cet avis est aussi partagé par (J. P Cuq et L. Gruca, 2013 :102-105) qui affirment que « *tenir compte des langues des apprenants favorise les apprentissages et améliore les performances scolaires* ». C'est la raison pour laquelle, certains ont choisi une alternance qui permet de faciliter la compréhension et d'identifier chaque enfant à son appartenance culturelle.

Il convient de noter que la langue maternelle de certains enquêtés, précisément le baoulé, intervient dans le vécu de la population car elle facilite l'échange entre les parents et permet à l'individu de ne pas être déraciné comme le souligne **P6** : *« A la maison, je parle le français et le yorouba. Elle apprend français à l'école donc à la maison, il faut renforcer le yorouba et le baoulé car c'est la langue maternelle de ses parents. Elle doit le parler pour que ça lui serve de boussole et point de référence pour mieux connaître son milieu africain »*. L'emploi de « renforcer », « servir de boussole » attestent de la détermination et de l'importance qu'ils accordent à leurs langues maternelles. Ils préfèrent la valoriser pour éviter qu'elles ne disparaissent pour le français. Cette langue aide l'enfant à se situer culturellement, à comprendre ses origines, ses valeurs et son environnement social. Elle est tout simplement un guide pour orienter l'apprenant dans la société. Cette idée converge vers celle de (L.J.Calvet, 1999, p.45-50) qui affirme que *« les langues sont au cœur des dynamiques identitaires et sociales »*, et donc, l'usage des langues ivoiriennes va au-delà du cadre pédagogique ; il est en quelque sorte son repère. Pour y parvenir, il faut intégrer l'apprentissage des langues ivoiriennes dans le système éducatif. Ainsi, une fois acquise, elle servira de boussole à l'apprenant.

Comment ces pratiques linguistiques pourraient-elles avoir un impact positif sur les performances des apprenants ?

2.3.Représentations et attitudes vis-à-vis de l'usage des langues ivoiriennes à l'école

Le contexte ivoirien marqué par le plurilinguisme suscite des opinions variées sur l'usage des langues locales en milieu scolaire. Les données recueillies auprès des parents d'élèves et des enseignants montrent que les langues occupent une place importante dans les représentations des acteurs éducatifs même si cette intégration est source de polémique.

2.3.1 Les langues ivoiriennes comme outil de médiation pédagogique

Les résultats de la recherche montrent que la majorité des enquêtés sont unanimes sur le fait que les langues ivoiriennes peuvent servir d'outil pédagogique. Selon certains parents, ces langues sont utiles pour une bonne compréhension des cours particulièrement chez les apprenants qui ont des difficultés en français. Ainsi, P7 estime que *« c'est une très bonne chose, intéressant car ça sera bénéfique aux enfants. Ils vont comprendre très vite les cours vu qu'ils parlent beaucoup ici leurs langues (baoulé et yorouba) »*. Elles sont importantes dans la mesure où elles répondent aux difficultés rencontrées par les apprenants, notamment les plus jeunes qui peinent à comprendre les explications en français. Elles sont aussi efficaces parce qu'elles permettent de vite assimiler.

De même, P6 affirme que *« les langues vernaculaires (baoulé) peuvent servir de moyen d'explication des cours. Elles jouent un rôle important vu qu'il y a des enfants en bas d'âge qui vont à l'école en comprenant bien leur langue maternelle (baoulé) et éprouvent des difficultés en français donc à ce niveau c'est utile les langues ivoiriennes »*. Ces propos traduisent un avis positif sur les langues ivoiriennes. Elles représentent une sorte de ressource didactique qui permet de régler les obstacles liés à la compréhension du français et rehausser le niveau des élèves. De ces avis, l'on peut affirmer que les parents tiennent compte de la forte présence des langues dans les interactions quotidiennes pour des résultats satisfaisants.

Les enseignants partagent également cette même vision. Selon E1 : *« lorsque la compréhension ne passe pas entre nous et les élèves, on peut utiliser ces langues »*. De plus, E2 affirme que l'usage des langues dépend du contexte régional : *« souvent, nous utilisons les langues ivoiriennes selon la région dans laquelle nous sommes »*. Ces langues interviennent principalement dans les petites classes lors des activités liées à la lecture, au cours de langage pour une meilleure concrétisation.

Elles renforcent la compréhension chez les apprenants en difficulté et son usage constitue un complément à l'enseignement. Ces résultats rejoignent les travaux de (J.P. Cuq et L.Gruca, 2013 :102-105) pour qui, la prise en compte des langues premières favorise un meilleur enseignement. Dans cette logique, les langues ivoiriennes apparaissent comme des ressources capables de réduire les difficultés liées à la maîtrise du français.

Par ailleurs, les données sur la pratique linguistique observées au sein des familles montrent une alternance codique. Cette alternance atteste de la présence d'une variété de langues dans le répertoire des apprenants. Comme le dit (L.J. Calvet 1999), le passage d'une langue à une autre répond à une logique sociale et communicative. Utiliser les langues en classe pourrait établir un lien entre l'univers scolaire et celui de la famille.

2.3.2. Les enjeux et les limites de l'intégration des langues ivoiriennes

Malgré les avis favorables observés plus haut chez plusieurs enquêtés, d'aucuns ont exprimé une réserve liée aux contraintes. En effet, ils ont montré un avis désintéressé et d'autres défavorables à cause de la diversité linguistique et au manque de maîtrise des langues locales par les enseignants. Ce parent le traduit en ces termes : *« comme moyen d'explication des cours, je pense que la langue maternelle n'est pas de mise, vu que les enseignants n'ont pas la maîtrise. P2 »*. Ces contraintes renvoient à des enjeux structurels tels que la formation des enseignants et à la gestion de la diversité des langues. Elle rejoint l'analyse de (N.J.Kouadio, 2001 :195-200) qui met en évidence les défis liés à la gestion du plurilinguisme dans l'éducation ivoirienne. De plus, *« vu la diversité de langues et le grand mixage des populations son application connaîtra forcément des problèmes en ce sens que certains seront à l'écart. L'autre possibilité c'est d'insérer ces langues en matière optionnelle »* affirme P5.

Certains parents demeurent attachés au français. L'introduction des langues dans l'école ivoirienne serait une hérésie et plusieurs raisons peuvent expliquer cela. A titre d'exemple, P2 affirme que : *« depuis des décennies le français a toujours été l'idéal car il permet aux apprenants de ne pas être en marge quand ils seront en face des Européens »*. Cette représentation traduit le statut privilégié du français dans la société, un rejet quant à l'insertion des langues en milieu scolaire à cause du plurilinguisme.

2.3.3 Vers une complémentarité entre le français et les langues ivoiriennes

Malgré ces réserves, une grande partie des enquêtés ne souhaitent pas remplacer le français mais associer les langues maternelles au français. P10 pensent que cette intégration peut renforcer les compétences et les performances scolaires. C'est pourquoi, il adhère entièrement à cette idée à travers les propos suivants : *« wahooo, en tout cas je pense que cela pourrait être l'idéal même. De toute manière on ne perdra rien car le français existera toujours mais on ne fera qu'ajouter les langues maternelles »*. A travers les propos des enseignants, l'on pourrait intégrer les langues maternelles sans toutefois exclure le français. Exclure les langues maternelles à cause du nombre élevé des langues sur le territoire n'est pas l'attitude à adopter, (E.Koffi, 2018) pense qu'il faut plutôt revaloriser les langues et leur enseignement à l'école car elles jouent un rôle important dans le développement de l'apprenant.

Ces opinions rejoignent celle de (K. S Kouadio,2022 :121-131) qui souligne la nécessité d'insérer les langues maternelles dans le système en tenant compte des réalités régionales afin de remédier aux difficultés liées au plurilinguisme. En effet, vu les réalités sur le terrain, inclure ses langues serait un moyen d'apporter des solutions aux problèmes et permettre aux apprenants d'être compétents sur l'échiquier international.

3. Discussion de la recherche

Les résultats de cette enquête ont révélé une faible maîtrise du français chez les apprenants. Ils confirment que, bien que le français soit dans tous les domaines du système éducatif ivoirien, cette langue officielle d'enseignement n'est toujours pas assimilée par certains apprenants. Ce constat rejoint les travaux de (K.J-M. Kouamé, 2012 :12-15) qui souligne qu'en dépit de la présence du français dans toutes les institutions, elle reste inaccessible pour certains apprenants.

Les difficultés observées en lecture et en écriture montrent les lacunes des apprenants. Ici, pour un bon rendement, l'accent doit être mis sur la langue d'enseignement qui constitue un point saillant dans l'apprentissage. Selon (J.P.Cup et I.Gruca, 2013 : 87-90), ce niveau faible d'apprentissage pourrait s'expliquer par le fait que « *la compréhension de la langue d'enseignement conditionne directement l'acquisition des connaissances* ». Autrement dit, un apprenant qui rencontre difficultés en français aura certainement des problèmes pour assimiler les leçons. Dans ce cas précis, la langue n'est pas juste un outil c'est la base pour comprendre la suite des cours. Face à cette situation, l'une des solutions serait l'usage d'un langage familier. Cependant, cette mesure ne peut pas apporter une analyse holistique des causes de cette non maîtrise de la langue française. Ce qui nous amène à penser à un autre recours plus adapté aux réalités des apprenants.

Dans ce contexte, l'usage des langues maternelles peut être envisagé vu que les parents parlent couramment ces langues avec leurs enfants de manière régulière. En outre, dans les énoncés certains enseignants ont mentionné qu'ils font déjà usage des langues en classe pour expliquer certaines notions. Elles paraissent comme des langues facilitatrices. Cette analyse rejoint celle de (L.Giroux 2016 :55-68) qui met en exergue le volet facilitateur de la langue maternelle.

Dans les pratiques linguistiques familiales, les interrogés ont souligné qu'ils font usage d'une alternance codique. Cette méthode constitue une ressource importante dans la transmission du savoir. (J.L. Clavet,1999 :304) insiste sur le fait que « *les locuteurs ne mélangent pas les langues de manière aléatoire. Ils passent d'un code à un autre code selon des règles sociales implicites : contexte, interlocuteur, sujet* ». De ce fait, l'usage des langues ivoiriennes ne peut constituer un blocage s'il est exploité à bon escient. Aussi, cet auteur souligne que les langues maternelles ont un rôle déterminant, elles facilitent l'attribution d'une identité à un individu.

Malgré les avantages de ces langues, plusieurs efforts restent à consentir pour leur intégration en milieu scolaire du fait de la diversité des langues, de la non formation des enseignants en fonction de leur lieu d'affectation. Ces obstacles sont soulignés par (N.J. Kouadio, 2001 :177-203,). Dans son article, il souligne la complexité de la gestion du plurilinguisme en Côte D'Ivoire.

Conclusion

Au terme de cette étude, il en ressort que les langues ivoiriennes constituent un levier pédagogique dans l'enseignement-apprentissage notamment au primaire. Elles participent à l'amélioration des performances des apprenants et aide à la compréhension des cours. Toutefois, leur insertion en milieu scolaire suscite des débats entre les différents acteurs que sont les enseignants et les parents. Les parents d'élèves, ainsi que les enseignants, sont unanimes sur l'intégration des langues maternelles en milieu scolaire. Les réticences se situent au niveau de l'application car, plus de soixante langues maternelles existent en Côte d'Ivoire.

Ainsi, loin de s'opposer, le français et les langues ivoiriennes pourraient être envisagées dans une dynamique de complémentarité, ouvrant la voie à des pratiques pédagogiques adaptées aux réalités sociolinguistiques des apprenants. Ce qui constitue une piste pertinente pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Références Bibliographiques

CALVET, Louis-Jean, 1999 « Pour une écologie des langues du monde », Paris, Plon, 304p.

CUQ, Jean-Pierre et GRUCA, Isabelle, 2013, « Cours de didactique du français langue Etrangère et seconde », Presses universitaires de Grenoble, 504p.

GIROUX, Lydie, 2016, « la place et le(s) rôle(s) de la langue maternelle des apprenants en cours de langue étrangère » Synergie France n°10, p.55-68

HIMA, Adiza, 2007, « Intérêt et importance des langues nationales dans l'enseignement », In ACAREF, 8p.

KOFFI, Ettien (2018) « La revalorisation économique des langues ivoiriennes et leur enseignement à l'école », Linguistic Portfolios, Vol.7, Article 12. St. Cloud State University

KOUADIO, N'Guessan Jérémie, 2001, « *Ecole* et langues nationales en Côte d'Ivoire : dispositions légales et recherches », In R. Chaudenson et L-J. Calvet (éds.) *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, pp.177-203, Langues et développement, Paris, l'Harmattan.

KOUAME, Koia Jean Martial, 2007, « Les langues ivoiriennes entrent en classe », In Intertext, n°3-4, 99-106p.

KOUAME, Koia Jean- Martial, 2012, « La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne » in Observation démographique et statistique de l'espace francophone, 27p.

KOUASSI, Konan Stanislas (2022), « Pour une stratégie d'intégration des langues ivoiriennes dans le système éducatif » revue Langues et Usages, pp.121-131

THIETART, Raymond-Alain, 1990, « la Stratégie d'Entreprise », in McGraw-Hill